



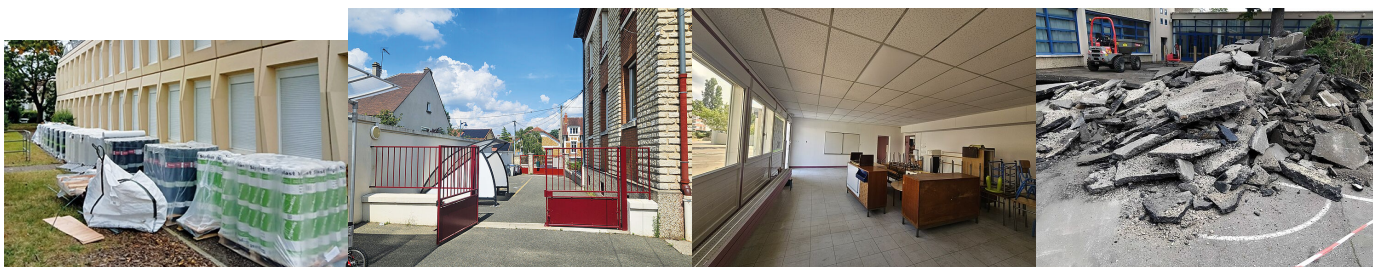
ÉDUCATION,
NEWS

NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025

Tour d'horizon des nouveautés dans les écoles de la Ville de Mantes-la-Jolie.

Publié le 03 septembre 2024

TRAVAUX DANS LES ÉCOLES



Dans le cadre de l'amélioration des infrastructures scolaires, deux écoles bénéficieront de travaux de **réaménagement** pour créer des **cours Oasis/jardin** :

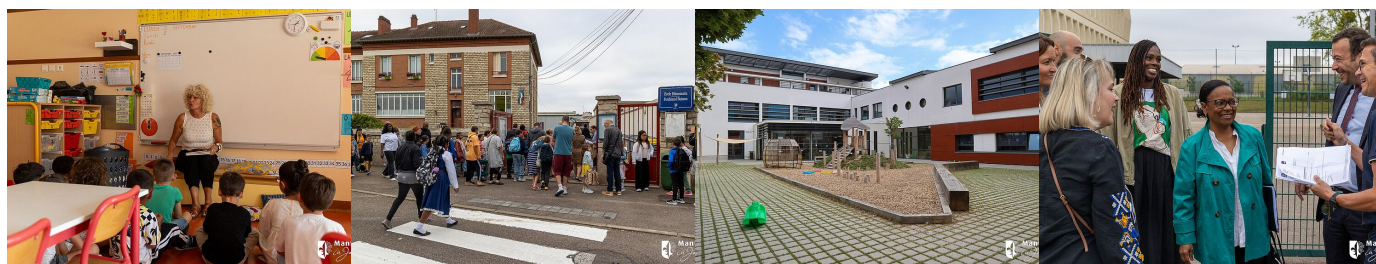
- > École Lumière
- > École Matisse

Le coût estimé des travaux pour l'année 2024 s'élève à **2 million d'euros**, soit près de **5 millions d'euros** investis depuis 2022 !

LISTE DES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LES ÉCOLES DE LA VILLE

- > **BOUCHER** : réfection de la peinture des salles de classe 4-5- 7-6- 8 (couloir cantine). Changement de 10 fenêtres.
- > **BUISSON** : réfection des portails et du muret de l'entrée de l'école.
- > **COUBERTIN** : rajout de deux classes supplémentaires.
- > **CLEMATITES** : sol de la classe 6 + accès PMR classe 6.
- > **COUSTEAU** : rénovation de la toiture, installation d'un préau dans la cour, changement portes vitrées donnant sur préau intérieur, réfection peinture classes 5 et 15, réfection des sols classes 5 et 15.
- > **CURIE** : Peinture salle péri scolaire préau, cave + sols infirmerie, marquages de couleur dans la cour, travail sur l'affaissement de la cour.
- > **LACHENAL** : peinture salle des maîtres + couloir entre les deux pièces, installation visiophone, rac pour 20 vélos.
- > **GENTIANES** : abris vélos
- > **CAPUCINES** : peinture salle de motricité + couloir, sol de la salle de motricité.
- > **GLYCINES** : classe 6 peinture.
- > **PRIMEVERES** : peinture classes 1 et 2, remplacement du chauffe-eau + robinet.
- > **MYOSOTIS** : réfection de la peinture dans les salles de classes 1-2-4
- > **PENSEES** : peinture classes 3 et 7, sol classe 7, radiateurs : dépose et repose, reconfigurer les sanitaires pour rajouter des WC, réfection des sanitaires adultes, abris vélos extérieur.
- > **PERVENCHES** : installation d'un visiophone, réfection des sanitaires.
- > **MATISSE** : installation visiophone.
- > **MERMOZ** : pose d'une clôture (portillon).
- > **JULES-VERNE** : réfection sanitaires des enfants, demande de cages de foot, paniers de basket ou cages de hand.
- > **UDERZO** : peinture mur classe 3.
- > **SEVIGNE** : aménagement salle informatique mutualisée pour 4 écoles (Verne, Sévigné, Glycines, Primevères).

NOUVEAU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)



Le nouveau Projet Éducatif de Territoire (PEDT) de Mantes-la-Jolie pour les années scolaires 2024 à 2027 a été élaboré autour de trois axes prioritaires :

- Apprendre à tous vivre ensemble : Inclusion, éco-citoyenneté, lutte contre le harcèlement, développement des compétences psycho-sociales.
- Apprendre en jouant : Ouverture culturelle, sportive, théâtrale, scientifique, développement des stratégies via la pratique des jeux intelligents.
- Apprendre en se formant : Formation, montée en compétences, qualification, mobilité professionnelle et autonomie.
- Ce PEDT vise à coordonner les actions des partenaires éducatifs pour offrir des activités cohérentes et de qualité tout au long de la journée des enfants.

SÉCURISATION AUX ABORDS DES ÉCOLES



Afin de renforcer la sécurité aux abords des écoles, un dispositif uniforme sera mis en place dès la rentrée scolaire 2024/2025.

Un agent de sécurisation est posté devant chacune des 16 écoles élémentaires de la Ville. Recrutés sur le territoire, ils sont présents 4 fois par jour sur toutes les écoles élémentaires de la Ville aux horaires suivants :

- 8h15/8h45
- 11h15/11h45
- 13h15/13h45
- 16h15/16h45

INCLUSION



Cette année : l'école **Les Tulipes** va accueillir en maternelle des enfants atteints de troubles autistiques et dans quelques mois, ce sera l'**école Monet** qui, à son tour, permettra l'accueil en élémentaire d'enfants du territoire atteints de troubles autistiques. **Mantes-la-Jolie** sera donc la **seule ville des Yvelines** à avoir les **2 dispositifs** permettant d'accueillir en maternelle et élémentaire des enfants du territoire ayant des troubles autistiques pour plus d'inclusion.

L'année scolaire 2024/2025 sera donc marquée par la mise en place de nouveaux dispositifs inclusifs pour les enfants en situation de handicap :

- **AELI** : Accueil des enfants âgés de 3 à 6 ans en situation de handicap mental et/ou des troubles du spectre de l'autisme à l'ACM **Les Hirondelles**, les mercredis et pendant les vacances scolaires.
- **ASMO** : Accompagnement spécialisé en milieu ordinaire pendant la pause méridienne pour les enfants en situation de handicap et/ou ayant des comportements à problème, sur une période maximale de 10 semaines.

Deux nouvelles unités d'enseignement pour enfants autistes seront implantées :

- **UEEA** : Unité d'enseignement élémentaire autiste à l'EEMU Monet.
- **UEMA** : Unité d'enseignement maternelle autiste à l'EMPU Tulipes.

Un 6^{ème} dispositif ULIS ouvrira également à la rentrée 2024/2025, renforçant ainsi l'accueil inclusif sur le temps scolaire.

La Ville s'engage pleinement dans l'implantation et la mise en oeuvre de ces dispositifs, en soutenant notamment la reproduction de livrets inclusifs à destination des familles.